

7^e Edition

la Nuit de la Philosophie 2009

Jeudi 18 juin 19h>minuit



Friedrich
Nietzsche

*Comment peut-on
détourner une philosophie ?*

A l'Institut d'Etudes Politiques :

25, rue Gaston de Saporta – Aix-en-Provence

Entrée : 15 euros – étudiants 7 euros (Collation offerte)

Renseignements et réservations : 04 42 27 37 94

www.centredariusmilhaud.org - www.fsju.org

Friedrich Nietzsche

Comment peut-on détourner une philosophie ?

19h00

Ouverture

19h15

Christian Duval

Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence

Véronique Egéa

Présidente du centre Darius Milhaud

19h30-20h30 **Table ronde**

Nietzsche, sa vie, son œuvre, son parcours

Angèle Kremer-Marietti

Directrice de collection, philosophe et maître de conférence honoraire,
a enseigné la philosophie à l'Université de Picardie, Jules Verne.

Modératrice

Paule-Henriette Lévy

Rédactrice en chef RJC 94.8

20h45

Collation

« *L'homme a besoin de ce qu'il y a de pire en lui,
s'il veut parvenir à ce qu'il a de meilleur* »

Friedrich Nietzsche, extrait de « Ainsi parlait Zarathoustra »

21h15-22h30 **Table ronde**
**Comment peut-on détourner
une philosophie ?**

Dominique Bourel

Directeur de recherche au CNRS, chargé de conférence à l'École Pratique des Hautes Études, directeur du Centre de recherche français de Jérusalem de 1996 à 2004.

Olivier Remaud

Philosophe, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales, directeur du Centre de recherches politiques Raymond-Aron (EHESS-CNRS) et chercheur associé au Centre Marc-Bloch franco-allemand de recherches en sciences sociales de Berlin.

Emmanuel Salanskis

Normalien agrégé de philosophie, enseignant à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Modérateur

Alexis Lacroix

Journaliste et essayiste

22h30

Questions, débats avec le public

Fonds
Juif Social
Unité



CENTRE DARIUS MILHAUD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Culture
et de la Communication



Institut d'Etudes Politiques
AIX-EN-PROVENCE



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sous le haut patronage du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère de la Culture et de la Communication.